



Information et directives

Le Championnat canadien fermé de danse sportive 2022

Le 29 et 30 avril 2022

Seuls DanseSport Québec (DSQ) et Canada DanceSport (CDS) ont juridiction lors de ces événements.

1. RESPONSABILITÉ

Aucune responsabilité pour la perte ou le vol ou dommages aux articles laissés dans les vestiaires, la salle de compétition ou toute autre installation à l'intérieur ou sur l'enceinte du site de compétition ne peut être acceptée par les organisateurs et ils ne peuvent être tenus responsables des blessures subies par les personnes participant ou assistant à cet événement, quelle qu'en soit la cause. Les participants à la compétition comprennent les spectateurs, concurrents, officiels, bénévoles, invités, vendeurs et autres tiers, qu'ils soient invités par les organisateurs ou non, assistent à leurs propres risques. Toutes les personnes participant à cet événement seront liées par les règles de cet événement et en entrant dans les locaux seront automatiquement obligées d'adhérer à ces règles.

2. COMPÉTITEURS

- a. Toutes les catégories se dérouleront selon les règles de : [DSQ](#) et [CDS](#). Se familiariser avec les règlements et les suivre est la responsabilité de chaque participant.
- b. Tous les compétiteurs devront présenter une carte de membre valide auprès de leur association régionale.
- c. Les compétiteurs de moins de 18 ans doivent avoir une décharge signée par un parent ou tuteur légal.
- d. Chaque compétiteur doit se procurer un billet d'admission pour le jour de l'évènement. Il n'y aura aucun remboursement sur les frais d'admission après la date limite.
- e. Les inscriptions ne seront pas traitées tant que les droits d'inscription et les billets ne seront pas intégralement payés.
- f. **Toute inscription reçue et acceptée après la date limite (8 avril 2022) exigera des frais supplémentaires (voir bon de commande).** L'inscription tardive sera refusée si elle requiert l'ajout de rondes supplémentaires. Aucune inscription ne sera acceptée le jour de l'évènement. L'horaire des évènements est sujet à changements sans préavis. DSQ se réserve le droit d'annuler un évènement s'il y a moins de trois (3) couples inscrit.
- g. Il est de la responsabilité de chacun d'être prêts à danser au moins une heure avant leur catégorie. Aucun délai ne sera accordé pour les retardataires. Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire si nécessaire.
- h. Le code vestimentaire sera appliqué rigoureusement. Veuillez-vous référer au site Internet de [CDS](#) et de [DSQ](#) pour tous les détails.
- i. L'utilisation de « spray tan » est strictement interdite sur les lieux.

3. CONFIRMATION

Vous recevrez une confirmation de votre participation par courriel. L'horaire final et la liste des entrées sera en ligne une semaine avant l'évènement. Veuillez nous informer immédiatement en cas d'erreur.